

LES RETOURS D'EXPÉRIENCES des actions du Parc



Commune de Champmotteux **TRANSFORMATION D'UN PRÉAU EN MAIRIE AVEC DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS**

La commune de Champmotteux a entrepris le projet de construire une nouvelle mairie en transformant un préau existant, situé dans la cour de l'ancienne mairie.

L'emploi de matériaux biosourcés a été le fil conducteur du projet, en particulier le chanvre et le bois, pour leur faible bilan carbone, leurs excellentes performances thermiques et acoustiques, et pour leur disponibilité en circuits courts.

Le Parc naturel régional du Gâtinais français a accompagné techniquement et financièrement la commune tout le long de son projet exemplaire sur le plan environnemental.

TYPE DE PROJET :
Rénovation-extension

TYPE DE BÂTIMENT :
Mairie et atelier (ERP de catégorie 5)

DURÉE DU PROJET :
2020-2022

MAÎTRISE D'OUVRAGE :
Commune de Champmotteux



ÉLU RÉFÉRENT



**Jérôme
DESNOUE**

Maire de
Champmotteux

PROJET ARCHITECTURAL

Le projet concerne la **rénovation et l'extension d'un ancien préau** pour créer une mairie et un atelier municipal. L'ancienne mairie était initialement située dans un bâtiment ancien de type Jules Ferry, qui ne répondait plus aux besoins fonctionnels de la commune et était énergivore.

Les travaux :

- la pose d'une nouvelle toiture en ardoise,
- côté sud, les murs en moellon de calcaire ont été conservés et percés de quatre baies pour apporter de la lumière,
- côté nord, donnant sur la cour, une façade en ossature bois est venue fermer le bâtiment,
- le plancher chauffant et la ventilation,
- l'accessibilité aux personnes handicapées physiques,
- la récupération des eaux de pluies à la parcelle,

MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

Isolation de la toiture et des murs en béton de chanvre* :

- en projection sous toiture : 30 cm
- dans les murs anciens en moellon : 10 à 13 cm selon les pièces + enduit de chanvre banché 5 cm
- dans les murs à ossature bois : 26,5 cm de béton de chanvre + 8 cm de fibres de bois + enduit chaux-sable de Fontainebleau 2 cm

*Règles d'exécution des ouvrages en béton de chanvre de l'association Construire en chanvre.

Menuiseries intérieures et extérieurs en bois

Bardage en bois local fourni par une scierie mobile du territoire pour l'atelier des services techniques

CHAUDIÈRE BOIS À GRANULÉS

En amont du chantier dans le préau, la commune a investi dans une nouvelle chaudière à granulés de bois, en remplacement de la chaudière fioul. Son dimensionnement a été prévu pour chauffer l'ancienne mairie et la nouvelle.

Puissance : 32 kW

Capacité de stockage du silo : 4,7 tonnes

Production annuelle d'énergie : 40 MWh / an

Émissions de gaz à effet de serre évitées : 11,5 tonnes de CO₂ /an

Surface totale chauffée : 330 m²

Installateur : Chauffage Bois Energie - Guillerval

Coût total : 35 382 € HT

Subventions : 26 154 € du Syndicat intercommunal d'énergie du Grand Étampois



Superficie : 100 m²

Coût total : 470 362 € HT (4 704 € HT/ m²)

- Maîtrise d'œuvre : 61 600 € HT
- Travaux : 374 918 € HT (dont mise en œuvre du béton de chanvre 39 286 €)
- Frais annexes (études...) : 33 844 HT

Subventions : 286 630 €

- Contrat rural : 259 000 €
 - Région : 148 000 €
 - Département de l'Essonne : 111 000 €
- Parc du Gâtinais français via le programme d'action de la Région Île-de-France : 25 220 € pour le béton de chanvre
- Communauté d'agglomération de l'Étampois Sud Essonne : 2 430 €

BÂTIMENT PRINCIPAL

- **Maîtrise d'œuvre** : Patrick TIESSÉ
- **Bureau d'étude chanvre** : LM Ingénieur
- **Entreprise** : GIRARD Bâtiment
- **Formateur Construire en chanvre** : Gérard LENAIN



VOS CONTACTS AU PARC

Service de maîtrise de l'énergie des collectivités

Lucie Gandon

Chargée de mission énergie

06 28 41 66 69

l.gandon@parc-gatinais-francais.fr



Amandine Dolizy

Chargée de mission architecture et paysage

01 64 98 23 38

a.dolizy@parc-gatinais-francais.fr